Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 2

SOB2005-NASX_ARD

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) (à horaire décalé) - Arlon**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
16	**281 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
SOB1007-NASX_ARD	SOB2005-NASX_ARD, SOB2002-NASX_ARD, SOB2009-NASX_ARD, SOB2010-NASX_ARD

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département social d'Arlon	Christine Biston	Axel GEERAERTS	Stéphanie ANNET Axel GEERAERTS Aymerick GUILLAUME Benjamin MERVEILLE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CC-Assistant social à horaire décalé	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Etablir une communication professionnelle

- Utiliser de manière pertinente des outils de communication adaptés au public, à l'organisation et aux réseaux
- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- Adopter le langage professionnel du secteur
- Rédiger, synthétiser et argumenter

Interagir en milieu professionnel avec les acteurs internes et externes

- Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Se positionner dans le respect de la déontologie

Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Construire son identité professionnelle
- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

- Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur évolution
- Questionner les courants de pensée pour élaborer des hypothèses de compréhension de la réalité sociale et construire un regard critique

Au sein du processus en travail social, identifier et analyser les situations sociales avec les personnes, les groupes et les communautés

- Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts avec les personnes, les groupes et les communautés
- Identifier avec les personnes, les groupes et les communautés, les ressources et les compétences potentiellement mobilisables
- Relier, avec les personnes, les groupes et les communautés, les situations sociales et le contexte dans lequel elles s'inscrivent
- Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un plan d'action

Au sein du processus d'accompagnement, élaborer, mettre en œuvre et évaluer des pratiques de travail social avec les personnes, les groupes et les communautés

- Elaborer et mettre en œuvre, avec les personnes, les groupes et les communautés, un plan d'action adapté aux situations vécues comprenant les méthodes, les stratégies, les techniques et les outils
- Evaluer, avec les personnes, les groupes et les communautés, les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus en travail social

Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés

- Etablir une relation d'accompagnement, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

- Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des personnes, des groupes et des communautés
- Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- Développer la créativité.
- Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Tout au long de cette UE, l'étudiant·e développe les capacités suivantes :

- Se situer : comprendre sa place et son rôle en tant que stagiaire, identifier le cadre institutionnel, ses missions, ses valeurs et ses limites et distinguer son rôle de celui des autres professionnel·les.
- Communiquer : adapter sa communication aux personnes, aux professionnel·les et aux contextes rencontrés et communiquer de manière claire, respectueuse et professionnelle, tant oralement que par écrit.
- S'auto-évaluer : porter un regard constructif sur son travail, identifier ses acquis, ses difficultés et ses besoins d'apprentissage, accueillir le feedback et mettre en œuvre des pistes d'amélioration.
- Analyser et prendre du recul : dépasser la description des situations, mettre en lien les observations, le contexte institutionnel et les apports théoriques, formuler des hypothèses et questionner le sens de l'intervention.
- Respecter l'éthique : agir dans le respect des personnes, de leurs droits, de leur dignité et de leur autodétermination ainsi que du secret professionnel, de la confidentialité, du cadre déontologique et des règles institutionnelles.

Acquis d'apprentissage spécifiques à cette UE

L'UE est composée de différentes activités d'apprentissage :

1. Séminaires de projet professionnel

Les séminaires de projet professionnel ont pour objectif de permettre à l'étudiant·e de réfléchir à sa pratique, de mettre en lien les situations rencontrées avec les apports méthodologiques et théoriques de la formation et de développer progressivement son identité professionnelle.

À l'issue des séminaires, l'étudiant·e sera notamment capable de :

- se connaître et mieux connaître les autres ;
- identifier ses compétences personnelles et professionnelles ;
- identifier ses attentes et ses motivations personnelles et professionnelles ;
- questionner ses représentations du travail social ;
- mobiliser progressivement un langage professionnel adapté ;
- identifier les demandes, besoins, ressources, difficultés et vécus des personnes, groupes et communautés ;
- mettre en relation les situations sociales rencontrées avec leur contexte institutionnel et social ;
- identifier différentes modalités d'intervention sociale ;
- développer une capacité d'analyse, de prise de recul et de réflexion critique sur sa pratique.

2. Stage

À l'issue du stage, l'étudiant·e sera capable de mobiliser les compétences suivantes :

- Construire, développer et gérer des relations professionnelles

Avec les partenaires internes et externes :

- identifier, rencontrer et situer les différents acteurs de l'institution et de son réseau ;
- s'adresser aux professionnel·les de manière respectueuse ;

- expliquer leurs rôles et leurs mandats respectifs ;
- collaborer dans le respect de la déontologie professionnelle ;
- prendre progressivement sa place au sein de l'équipe ;
- adopter le langage professionnel du secteur.

Avec le public :

- respecter le cadre de référence, le projet et les valeurs des personnes, des groupes et des communautés ;
- accueillir les personnes et s'adresser à elles avec respect ;
- se présenter et expliquer ses missions ainsi que son rôle ;
- adapter son discours et ses attitudes aux situations rencontrées ;
- développer une écoute active ;
- faire preuve d'empathie ;
- gérer ses émotions et poser des limites adaptées dans la relation professionnelle.
- Mettre en œuvre un processus d'intervention sociale

L'étudiant·e sera capable d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer progressivement une intervention avec les personnes, les groupes et les communautés.

D'un point de vue méthodologique :

- impliquer les personnes, les groupes et les communautés tout au long du processus ;
- identifier et utiliser les méthodes, techniques et outils d'intervention ;
- identifier, décrire et expliquer les demandes, besoins, ressources, difficultés et vécus exprimés verbalement ou non verbalement ;
- décoder la ou les demandes ;
- formuler des hypothèses de compréhension des situations ;
- identifier les priorités et anticiper les conséquences possibles ;
- proposer des hypothèses d'action.

D'un point de vue pratique :

- planifier, réaliser et évaluer les tâches confiées en respectant les délais et les priorités ;
- organiser son temps de travail en lien avec les attentes de l'équipe ;
- faire face aux imprévus ;
- préparer et planifier ses communications écrites et orales ;
- prendre des initiatives tout en conservant sa position de stagiaire ;
- interroger le sens de son intervention et questionner sa pratique ;
- partager ses idées avec l'équipe et faire preuve de créativité ;
- évaluer et ajuster progressivement sa pratique.

3. Supervisions

La supervision constitue un espace d'accompagnement et d'analyse de la pratique professionnelle.

À partir de situations concrètes rencontrées en stage, elle vise à permettre à l'étudiant·e :

- d'investir les situations vécues par les autres étudiant·es supervisé·es ;
- de participer à la prise de recul en donnant son point de vue et en formulant des questionnements ;
- de développer des clés d'analyse et de compréhension ;
- d'identifier des pistes d'action et d'amélioration ;
- de contribuer à un climat de confiance permettant l'analyse des pratiques ;
- d'élargir son champ de compréhension des situations professionnelles.

4. Séminaire d'Analyse organisationnelle (EAO)

Les étudiants seront capables :

- D'identifier et de saisir l'importance des quatre grands éléments constitutifs d'une organisation, à savoir les individus qui la composent, les structures d'une organisation, le type de gestion et les ressources d'une organisation ;
- De faire la différence entre décrire et analyser une organisation sociale ;
- D'aborder l'analyse d'une organisation au départ de son lieu de stage en particulier mais aussi en terme d'entité insérée dans un environnement social, politique, économique, géographique et historique.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Analyser les situations rencontrées en stage, construire des relations professionnelles et mettre en œuvre une intervention sociale en ajustant sa pratique par les séminaires et supervisions.

CONTENU

Séminaires de projet professionnel

Les séminaires sont organisés durant l'année académique et permettent d'aborder et/ou d'approfondir des thématiques directement liées à la pratique professionnelle et au développement de l'identité professionnelle.

Ils représentent 7 séances de 3 heures, réparties en 3 séances au premier quadrimestre et 4 séances au second quadrimestre.

La participation aux séminaires est obligatoire.

Stage

Le stage est réalisé dans une institution développant des missions relevant du travail social.

Il comprend 38 journées de stage à temps plein et se déroule entre le 1er octobre 2026 et le 28 mai 2027.

Un rythme d'au minimum deux journées de présence par semaine est conseillé. Le calendrier peut également comporter des blocs de journées consécutives, pouvant aller jusqu'à 38 jours ouvrables consécutifs.

Les mardis et jeudis en soirée ainsi que les vendredis et samedis étant consacrés aux enseignements, les prestations de stage doivent être organisées de manière compatible avec ces activités.

L'étudiant·e est accompagné·e par un ou plusieurs maîtres de stage exerçant une fonction d'assistant social, engagés à temps plein et disposant d'au moins deux années d'ancienneté au sein de l'institution ou du secteur.

Un stage ne peut être effectué deux fois dans la même institution, sauf justification dûment motivée.

Aucun changement de lieu de stage n'est possible en cours d'année, compte tenu du calendrier et du nombre de journées à accomplir.

Entrée en stage

Avant toute première prestation, l'étudiant·e doit :

- faire valider son projet de stage par son maître de formation pratique ;
- faire compléter la convention de stage ;
- joindre l'analyse de risques ;
- établir un calendrier prévisionnel ;
- obtenir les signatures requises et transmettre le dossier complet selon la procédure prévue.

Aucune prestation de stage ne peut débuter avant que l'ensemble du dossier ait été complété, validé et signé par les parties concernées.

Pour les stages réalisés au Grand-Duché de Luxembourg, la convention spécifique au Luxembourg est obligatoire. Les journées de congé accordées dans le cadre des obligations luxembourgeoises ne peuvent être comptabilisées comme journées de stage.

Supervisions

Trois supervisions obligatoires de 3 heures sont organisées à l'école durant l'année.

Les supervisions sont organisées en petits groupes ou, lorsque les circonstances le nécessitent, sous forme individuelle. Elles s'appuient sur des situations professionnelles concrètes rencontrées par les étudiant·es durant leur stage.

La préparation demandée par le maître de formation pratique avant chaque supervision fait partie intégrante du processus pédagogique.

Séminaire d'Analyse organisationnelle (EAO)

Deux séminaires de 2h00 au Q1 et deux séminaires de 2h00 au Q2

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Séminaires de projet professionnel

Les enseignant·es alimentent les apprentissages au moyen de textes scientifiques, professionnels et méthodologiques ainsi que de différents supports communiqués durant les activités d'apprentissage.

Stage

Les enseignant·es alimentent les apprentissages au moyen de textes scientifiques, professionnels et méthodologiques ainsi que de différents supports communiqués durant les activités d'apprentissage.

Supervisions

Les enseignant·es alimentent les apprentissages au moyen de textes scientifiques, professionnels et méthodologiques ainsi que de différents supports communiqués durant les activités d'apprentissage.

Séminaire d'Analyse organisationnelle (EAO)

Les enseignant·es alimentent les apprentissages au moyen de textes scientifiques, professionnels et méthodologiques ainsi que de différents supports communiqués durant les activités d'apprentissage.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support

ASDA2005-AIP2 — Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 2	**Séminaires de projet professionnel** Pour les supervisions et séminaires : Les étudiant·es utilisent les documents, consignes, textes et supports communiqués par les enseignants en fonction des thématiques abordées. **Stage** Pour le stage : projet de stage validé ; convention de stage ; analyse de risques ; calendrier prévisionnel ; grille d'auto-évaluation intermédiaire ; grille d'évaluation finale ; Vade-mecum du stage B2HD. **Supervisions** Pour les supervisions et séminaires : Les étudiant·es utilisent les documents, consignes, textes et supports communiqués par les enseignants en fonction des thématiques abordées. **Séminaire d'Analyse organisationnelle (EAO)** Pour les supervisions et séminaires : Les étudiant·es utilisent les documents, consignes, textes et supports communiqués par les enseignants en fonction des thématiques abordées.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASDA2005-AIP2 — Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 2	281 h	français	français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASDA2005-AIP2 — Méthodologie du travail social et activités d'intégration professionnelle : Stage 2	exposés théoriques mise en application

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier assistant social. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier d'assistant social

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation

ASDA2005-AIP2	L’évaluation de l’UE est intégrée et donne lieu à une note globale communiquée à l’étudiant·e au terme du deuxième quadrimestre. L’évaluation comprend : **Séminaires de projet professionnel : 20 %** La participation aux séminaires est obligatoire. L’évaluation porte sur un travail écrit remis selon les modalités communiquées par les enseignants et basé sur l’analyse et la mise en perspective des thématiques abordées durant les séminaires. **Séminaire d’analyse organisationnelle : 10 %** L’évaluation porte sur le travail demandé dans le cadre du séminaire d’analyse organisationnelle, selon les modalités communiquées par l’enseignant. **Stage et supervisions : 70 %** La cotation est établie par le maître de formation pratique en s’appuyant sur l’ensemble du processus d’apprentissage et notamment sur : • la grille d’auto-évaluation intermédiaire ; • l’entretien individuel organisé à mi-stage ; • la visite de stage ; • l’investissement de l’étudiant·e dans les supervisions et les séminaires de pratique professionnelle ; • l’évaluation des capacités et attitudes transversales ; • la grille d’évaluation finale ; • les échanges avec l’étudiant·e et le maître de stage. La visite de stage fait le point sur l’intégration de l’étudiant·e, l’évolution de ses apprentissages et l’acquisition des compétences. Elle permet également d’identifier d’éventuelles difficultés et de convenir des ajustements nécessaires. La date de la visite est fixée par l’étudiant·e en concertation avec son maître de stage et son maître de formation pratique, au plus tard durant la première semaine de stage. À la fin du stage, la grille d’évaluation finale est complétée conjointement par l’étudiant·e et le maître de stage, signée par les deux parties et transmise au maître de formation pratique dans un fichier PDF unique au plus tard dans les quinze jours suivant la fin du stage. Règle d’évaluation spécifique de cette UE L’UE est évaluée de manière intégrée selon la pondération suivante : L’UE n’est pas remédiable et ne peut faire l’objet d’une seconde session. Condition d’évaluation de l’UE Pour pouvoir faire l’objet d’une évaluation de l’unité d’enseignement, l’étudiant·e doit avoir présenté l’ensemble des activités évaluées qui la composent, à savoir : le stage, les séminaires de projet professionnel et le séminaire d’analyse organisationnelle. L’absence de présentation de l’une de ces trois composantes ne permet pas l’établissement d’une note finale pour l’UE. La réussite de l’UE est conditionnée par l’obtention d’une note minimale de 10/20 pour la partie « Stage et supervisions ». Une note inférieure à 10/20 à cette activité d’apprentissage entraîne l’échec de l’UE, quelle que soit la moyenne pondérée obtenue pour l’ensemble de l’UE.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.